

Connectez-vous régulièrement sur le site de l'UR pour rester informé

Concours Régional Image Projetée MONOCHROME

Cette compétition est organisée par l'UR 09 en collaboration avec Nadine PEGADO de l'URAPMIP, Commissaire de ce concours.

Lieu de la compétition : Sur Internet

Le **téléchargement** de vos fichiers sera possible à **partir du 1^{er} décembre 2023**

Date limite du téléchargement de vos images : **29 février 2024**

Jugement : **17 mars 2024**

Les **résultats** seront visibles sur le site de la FPF à partir du **24 mars 2024**

Les inscriptions se font après connexion sur le site Compétitions :

<http://copain.federation-photo.fr>

Lien vers les Concours :

<https://copain.federation-photo.fr/webroot/competitions/regions/?ur=09&annee=2024>

Conditions de participation

- Le concours régional est ouvert à tous les auteurs régionaux, y compris les non fédérés, cependant les non fédérés ne pourront pas se qualifier pour le National 2
- Ces compétitions sont totalement ouvertes aux clubs et aux auteurs à jour de leur cotisation fédérale respective avant la date limite d'inscription d'une compétition.
- **Les photos comportant un animal sauvage comme élément prépondérant font l'objet d'un quota (2 par club) pour la sélection en National 2.**
- Un auteur ne peut participer qu'à un niveau de compétitions de la même discipline, dans le cadre des compétitions à plusieurs niveaux, au cours de l'année et une seule fois, même en cas d'appartenance à plusieurs clubs.
- Tous les éléments composant l'image finale doivent être la propriété de l'auteur.
- Une photo et/ou son support ne doivent comporter aucun signe distinctif qui permettrait l'identification d'un auteur ou d'un club par les juges, par l'ajout d'un texte sur la photo et/ou sur son support. Il n'est pas admis de légende sous chaque photo.

<http://ur09.federation-photo.fr/> - <http://federation-photo.fr/>

Page Facebook : UR 09 - Union Régionale d'Art Photographique Midi Pyrénées - FPF

Connectez-vous régulièrement sur le site de l'UR pour rester informé

Connectez-vous régulièrement sur le site de l'UR pour rester informé

- Pour toutes les compétitions, sauf contre-indication, il est obligatoire de fournir le fichier numérique correspondant dès l'inscription sur le site des compétitions :
 - Format 1920 x 1920 pixels en JPEG (avec au moins une des dimensions égale à 1920 px)
 - Poids maximum de 3 Mo
 - Sans profil colorimétrique
 - Apportez le plus grand soin à la rédaction du titre de la photo lors de l'inscription : il doit comporter maximum 25 caractères, espaces compris. Veuillez mettre une majuscule à la première lettre du titre puis minuscule (sauf nom propre au milieu du titre)

Définition d'une image MONOCHROME :

Une œuvre noir et blanc allant du gris foncé (noir) au gris très clair (blanc) est une œuvre monochrome aux différentes nuances de gris.

Une œuvre noir et blanc virée intégralement dans une seule couleur restera une œuvre monochrome pouvant figurer dans la catégorie Noir et Blanc.

Cependant, une œuvre noir et blanc modifiée par un virage partiel ou l'ajout d'une couleur devient une œuvre couleur (polychrome) devant figurer dans la catégorie Couleur.

Guide des compétitions : https://copain.federation-photo.fr/webroot/upload/livrets/guide_competitions.pdf

Les dossiers non conformes ne participeront pas à la compétition et/ou au National.

Commissaire régional IP Monochrome

Nadine PEGADO : 06.01.98.95.59

Mail : nadine.pegado@gmail.com

Gisele PEYROT CHEVRY
Présidente UR09

<http://ur09.federation-photo.fr/> - <http://federation-photo.fr/>

Page Facebook : UR 09 - Union Régionale d'Art Photographique Midi Pyrénées - FPF

Connectez-vous régulièrement sur le site de l'UR pour rester informé